

Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique

L'engagement de tous, l'action de chacun

Portrait

Type de collectivité : **Communauté d'agglomération**
Population : **169 499 habitants**
Région : **Martinique**
Obtention du label : **2014**
Niveau actuel du label : **Cit'ergie**
Échéance de renouvellement de la labellisation Cit'ergie : **2018**



Ce qu'apporte Cit'ergie

La CACEM fait du développement durable un engagement identitaire depuis plus de 10 ans, en s'engageant notamment dans un Plan Climat, garant de l'application de la politique de la collectivité pour une amélioration de la qualité de vie de ses administrés. Concrétiser cet engagement exige un effort soutenu de chacun. Cela est possible en portant et en accomplissant les projets avec énergie et ténacité.

La communauté d'agglomération s'est résolument engagée en 2013 dans la démarche Cit'ergie afin d'améliorer activement sa politique énergétique et la rendre durable. La mise en place de cette démarche offre à la CACEM l'opportunité de s'inscrire dans un processus d'amélioration continue, et ainsi d'apporter un service de qualité et de formaliser son engagement.

Ils ont dit...

« CIT'ERGIE EST POUR LA CACEM UN OUTIL OPÉRATIONNEL DÉDIÉ À LA CONDUITE DE SA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE, MAIS AUSSI UNE CONTRIBUTION À SON PLAN CLIMAT TERRITORIAL. IL CONSTITUE UN ATOUT POUR LES COMMUNES MEMBRES DE LA CACEM DANS LEUR RÉPONSE AUX EXIGENCES DE LA CONVENTION DES MAIRES POUR LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE. CETTE DÉMARCHE FAVORISE UNE CULTURE PARTAGÉE SUR L'ÉNERGIE ET LE CLIMAT AU SEIN DES SERVICES DE LA CACEM ET DES ACTEURS DE SON TERRITOIRE. »

EMILE GONIER
6^e VICE-PRÉSIDENT

Le label Cit'ergie en bref

Cit'ergie est l'appellation française du label european energy award (eea) mis en oeuvre dans plusieurs pays européens (Allemagne, Autriche, Suisse...) et déjà accordé à plus de 1100 collectivités européennes. En France, le label est porté et diffusé par l'ADEME via ses directions régionales.

En plus de valoriser les politiques énergétiques durables et ambitieuses des collectivités territoriales, Cit'ergie est un outil opérationnel structurant qui contribue activement à la réalisation d'un Plan Climat Energie Territorial, d'un Agenda 21, au respect des engagements de la Convention des Maires, et à la mise en oeuvre de la politique énergie-climat.

En savoir

Chef de projet Cit'ergie :
David Telga
05 96 79 29 37
David.telga@cacem.mq.com

Site de la CACEM :
www.cacem.org

Site du label Cit'ergie :
www.citergie.ademe.fr

Site du forum eea :
www.european-energy-award.org

Conseillère Cit'ergie :
Linda Lescuyer

Cit'ergie permet à la collectivité de bâtir ou de renforcer sa politique énergétique dans un processus d'amélioration continue.

Véritable guide méthodologique pour renforcer la politique énergétique des collectivités, le processus du label se conduit en quatre temps avec l'appui d'un conseiller Cit'ergie :

1. un état des lieux de la situation initiale qui s'appuie sur un catalogue standardisé de soixante-dix-neuf actions réparties dans six domaines ;
2. la définition d'un programme pluriannuel de politique énergie-climat ;
3. la labellisation (si la collectivité a mis en oeuvre au moins 50% de possibilités d'actions et de progression) avec l'intervention d'un auditeur ;
4. enfin, la mise en oeuvre s'opère en continu et tous les quatre ans, le label est remis en jeu par un nouvel audit.



1 - La piscine communautaire, chantier HQE



2 - Usine d'incinération des Ordures Ménagères



3 - Borne d'informations voyageurs dans les gares

Quelques actions de la CA du Centre de la Martinique dans les six domaines du label

Développement territorial

Le parc d'activité de Choco Choisy (8ha) est la première écozone de la Martinique : les 10 entreprises déjà implantées ont accepté une charte de chantier vert et le respect des normes environnementales en phase d'exploitation (gestion des déplacements, de l'eau, des déchets). La CACEM prévoit que tous les projets d'aménagement fassent l'objet d'une démarche Haute Qualité Environnementale ou d'une Approche Environnementale de l'Urbanisme.

Patrimoine de la collectivité

Toutes les toitures des bâtiments intercommunaux comportent des panneaux photovoltaïques, pour une surface totale de plus de 8 000 m², par exemple avec la piscine communautaire (image 1). De plus, la CACEM accompagne la réalisation d'une centrale photovoltaïque pour la ville de Saint Joseph.

Pour permettre la mise en place d'un programme de rénovation efficace, la CACEM a établi une base de données avec des carnets de santé des bâtiments et fait réaliser un Conseil d'Orientation en Énergie afin d'identifier les pistes de progrès.

Approvisionnement en énergie, eau et assainissement

La CACEM a établi un kit de recommandations à destination des communes pour l'élaboration d'un schéma de gestion des eaux pluviales, incitant ainsi à la rétention à la parcelle.

L'Usine d'Incinération des Ordures Ménagères de la CACEM produit de l'électricité à partir de la vapeur générée grâce à la chaleur de l'incinération, et de ses panneaux photovoltaïques en toiture (image 2).

Mobilité

La CACEM investit 1 000 000 €/an dans l'amélioration de son réseau de transport urbain. L'intermodalité avec les taxis collectifs périurbains est notamment développée : un budget est alloué pour compenser leurs pertes.

La tarification incitative rend les transports en commun accessibles à tous. L'information des usagers est favorisée par des bornes d'informations voyageurs dans les gares (image 3), et un système de géolocalisation des bus indique leur position en temps réel via téléphone portable.

Organisation interne

Les fiches de poste du service déplacement comportent des objectifs en matière de politique énergétique depuis 2013, et un poste supplémentaire a été créé dans l'équipe Énergie-Climat en 2014.

La CACEM a intégré des clauses d'exigences Développement Durable pour les achats de consommables et les marchés de service. La remise des offres aux marchés publics est possible par procédure dématérialisée.

Communication et coopération

De 2011 à 2013, un projet de coopération avec la région des Palmes en Haïti a permis de mettre en place une gouvernance intercommunale et des services communautaires (eau, déchets, électrification) efficaces.

La CACEM profite du Carnaval et du Tour des Yoles, véritables événements populaires, pour communiquer sur sa politique énergétique et de réduction des déchets.

Par ailleurs, elle coopère avec les bailleurs sociaux pour faire diminuer les consommations en eau et énergie des habitants, et organise des visites mensuelles de «foyers témoins» exemplaires.